



Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses suivis par CAPENA sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la **fin de l'année d'élevage** (début décembre pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage et fin janvier pour celles de 1^{ère} et 2^{ème} année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le **26/01/2023**. Ce document est une synthèse du rapport annuel de l'année 2022.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) cumulés des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année (valeurs en gras) en fin d'année 2022. Les valeurs de référence correspondent à 28 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2021) et à 21 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2021). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	34,7 % (Référence = 57,1 %)	↘	+15,8 g (Référence = +18,0 g) Poids individuel = 16,3 g	↘
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	13,7 % (Référence = 15,6 %)	↘	+19,8 g (Référence = +23,7 g) Poids individuel = 35,7 g	↘
3^{ème} année sur parcs de pousse	16,8 % (Référence = 15,6 %)	↗	+25,2 g (Référence = +25,8 g) Poids individuel = 66,5 g	↔

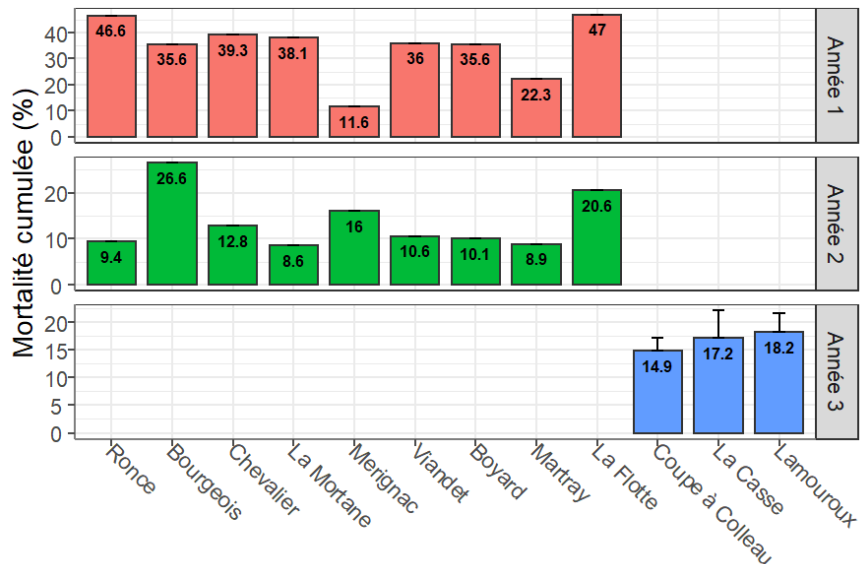
I. Mortalité

La mortalité des **naissains** à l'issue de leur 1^{ère} année d'élevage a atteint **35 %**, valeur largement inférieure à celle de référence de (57 %). Les pertes ont toutes été inférieures à 50 % sur l'ensemble des parcs suivis. Les parcs du *Martray* (Ile de Ré) et de *Mérignac* affichent les plus faibles pertes, situées entre 12 et 22 %. Les autres parcs ont obtenu des mortalités variant de 36 % (*Bourgeois*, *Boyard*, *Viandet*) à 47 % (*Ronce*, *La Flotte*).

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**,

la mortalité annuelle a atteint **14 %** et est inférieure à la valeur de référence (16 %). Les parcs de *Bourgeois* et de *La Flotte* ont montré des mortalités relativement élevées, de 27 % et 21 % respectivement. Celles des autres parcs n'excèdent pas 16 % (*Mérignac*) pour cette classe d'âge.

Les **huîtres en 3^{ème} année** d'élevage ont connu une mortalité annuelle de **17 %**, deux fois plus élevée que celle de l'année précédente, et équivalente aux valeurs de référence (16%). La mortalité a varié entre **15 %** à *la Coupe à Colleau* et **18 %** à *Lamouroux*.

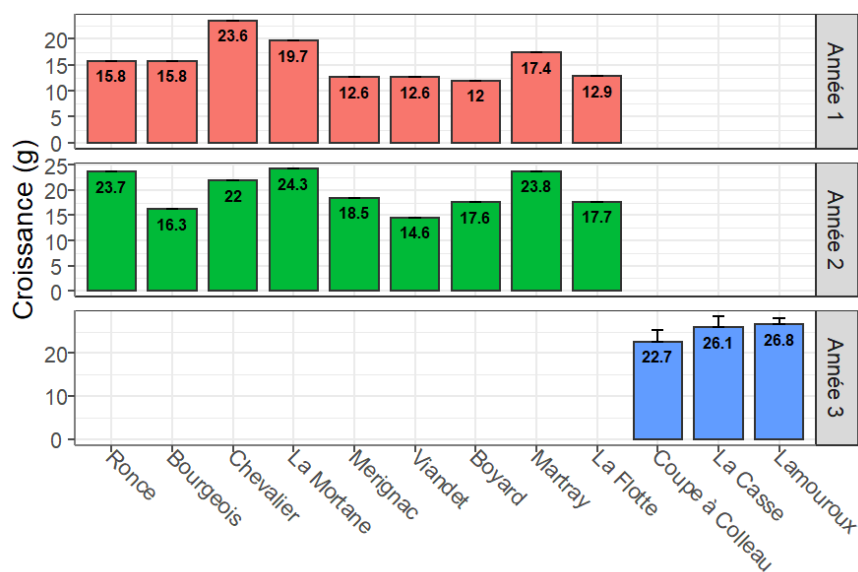


II. Croissance

La croissance des **naissains** a été inférieure à celle des années précédentes (**+16 g** en référence à **+18 g**). Les croissances maximales ont été atteintes aux parcs de *Chevalier* et de *La Mortane* (croissances **supérieures ou égales à +20 g**).

En **2^{ème} année d'élevage**, la croissance annuelle a été de **+20 g**, également en dessous de la valeur de référence (+24 g). Le gain de poids a fluctué entre **+15 g** à *Viandet* et **+24 g** à *La Mortane* et au *Martray*.

A l'issue de leur cycle d'élevage, les **huîtres de 3^{ème} année** ont montré des performances de croissance équivalentes à la référence, avec **+25 g**, atteignant un poids unitaire final de **66 g** en novembre 2022.



III. Rendement d'élevage et parcours zootechniques

Le lot de naissain capté en 2019, puis élevé à partir de mars 2020, a achevé son cycle d'élevage tri-annuel. Le rendement d'élevage calculé à l'issue du cycle complet en Charente-Maritime a atteint une valeur moyenne de **42 kg/2000 naissains** initialement. Seule une différence d'un kilogramme de rendement a été mesurée entre les parcs de pousse. A la fin de l'année 2022, la quantité de **huîtres spéciales de calibre 3** produite était de 30 huîtres par poche de 180 individus en 3^{ème} année d'élevage, soit l'équivalent de 2,280 kg/poche de spéciales en calibre 3.

A partir des résultats de rendement, il a été estimé que pour produire 1 tonne d'huîtres au terme de ces 3 années d'élevage, il était nécessaire de mettre en élevage au moins **47 800 naissains en 2020**. En se référant au suivi du captage d'huîtres creuses réalisé en 2019 par CAPENA, un nombre moyen de 7 cordées de 48 coupelles était nécessaire pour obtenir à terme 1 tonne d'huîtres creuses. Le parcours zootechnique optimisé aurait été : la **1^{ère} année de demi-élevage** à *Mérignac* ou *Ronce* (2020 ; meilleure survie), la **2^{ème} année** à *La Mortane* (2021 ; meilleure croissance) puis la phase de **finition sur le parc de pousse de La Casse** (2022 ; meilleur rendement). Ce parcours aurait permis d'obtenir un rendement d'élevage de **59,9 kg/2000 naissains**. Pour obtenir 1 tonne d'huîtres marchandes, une mise à l'eau de 33 400 naissains aurait été nécessaire.

